

COMPTE-RENDU DU SECOND CONSEIL D'ECOLE TENU

LE LUNDI 10 MARS 2025 A 17H30

Personnes présentes :

- Membres de l'équipe éducative :
 - Madame Catherine BIANCHIN, Directrice,
 - Madame Valérie JEUNET, Adjointe,
 - Madame Nathalie SCHNEIDER, Adjointe,
 - Madame Isabelle BIRCK, Adjointe, et
 - Madame Cécile DUPUY, Adjointe.

- Membres titulaires :
 - Madame Jeannie LAURICELLA, Parent,
 - Madame Lucile Weber, Parent,
 - Madame Stefi LABELLA, Parent, et
 - Madame Julie HENTZEN, Parent.

- Membres suppléants :
 - Madame Tatiana URZETTA, Parent.

- Association des parents d'élèves :
 - Madame Morgane BALIEUX : Présidente, et
 - Madame Jeannie LAURICELLA, Assesseur.

- Maire :
 - Monsieur Guy HOCHARD, maire de Kerling.

- Membres des Conseils chargés des affaires scolaires :
 - Madame HAHN Christelle, municipalité de Hunting,
 - Monsieur Jean-Louis FERRY, municipalité de Malling,
 - Monsieur Jöel SINGER, municipalité de Oudrenne, et
 - Monsieur Fabrice WEBER, municipalité de Koenigsmacker.

- Représentants du Périscolaire :
 - Alexis Polczer, Directeur du périscolaire, et
 - Fanny Thill, Directrice de secteur.

Ordre du jour :

- Inscription des enfants nés en 2022
- Transport scolaire
- Sorties scolaire
- Demande de travaux, et
- Périscolaire

Inscriptions des enfants nés en 2022 :

A ce jour, nous recensons **80 élèves en petite et moyenne section**. Le nombre d'inscriptions en petite section en date du **10 mars** s'élève à **22 élèves**, répartis comme suit :

- 4 enfants sur la commune de Oudrenne,
- 3 enfants sur la commune de Malling,
- 2 enfants, sur la commune de Hunting,
- 8 enfants, sur la commune de Koenigsmacker, et
- 5 nouveaux élèves.

Pour éviter la fermeture d'une classe, il serait nécessaire d'atteindre un total de **40 inscriptions en petite section** pour la rentrée. Actuellement, chaque commune compte **1 élève** en demande de dérogation pour un autre établissement scolaire.

Tout n'est pas encore joué, car **25 enfants** de l'ensemble des communes concernées ne sont pas encore inscrits. Nous espérons qu'ils le seront prochainement car si une classe devait fermer, il s'agirait de **celle de Maîtresse Cécile**, étant donné qu'elle est la dernière arrivée au sein de l'établissement.

Les parents ont jusqu'au **printemps** pour inscrire leurs enfants, ce qui pourrait permettre de maintenir toutes les classes ouvertes. Toutefois, les inscriptions pouvant évoluer jusqu'à la rentrée, la situation reste incertaine.

Transports scolaires :

Madame Catherine BIANCHIN, Directrice, indique qu'elle doit déclarer à la DSDEN tout incident lié aux chauffeurs de bus.

Sorties scolaires :

- 25 mars : Les classes de **Maîtresse Isabelle** et de **Maîtresse Nathalie** visiteront la Maison de la Nature à Montenach.
- 1^{er} avril : La classe de **Maîtresse Catherine** visitera le château de Sierck-les-Bains.
- 25 avril : Les classes de **Maîtresse Valérie** et **Maîtresse Cécile** iront également au château de Sierck.

Une subvention va être demandée pour le transport des bus, une autre partie des frais sera supportée par l'Association des Parents d'Elèves La Magnascole.

Travaux et aménagements :

Abords de l'école :

Lors du précédent conseil, l'amélioration du marquage au sol avait été demandée. Actuellement, les passages piétons de la commune de Koenigsmacker sont en cours de réfection. Monsieur Guy HOCHARD, maire de Kerling, nous indique qu'il est également prévu de créer un passage piéton entre l'école maternelle et le multi-accueil.

Zone fumeur :

Aucune installation spécifique n'est prévue pour le moment. Un parent d'élève s'est proposé pour réaliser des affiches afin de sensibiliser et responsabiliser les parents qui continuent à fumer devant l'entrée de l'école.

Travaux dans les classes :

Concernant les classes de Maîtresse Valérie et de Maîtresse Catherine, aucun avancement n'a été constaté concernant le fonctionnement du matériel (TBI).

Périscolaire :

Alexis et sa responsable étaient présents lors de la réunion. Ils ont expliqué qu'à la maternelle, les enfants disposent d'environ 45 minutes pour s'installer, prendre leur repas et débarrasser leur plateau. Ils sont accompagnés par les animateurs.

Les repas :

Les repas sont disposés sur des plateaux compartimentés. Chacun de ces derniers comprend : une entrée, un plat, un fromage et dessert ou un fruit. Alexis comprend l'inquiétude de certains parents dont les enfants indiquent ne pas avoir le temps de manger, mais il souligne que cela peut aussi être une question d'appétit ou de préférence alimentaire. Il rappelle qu'il est interdit de forcer un enfant à manger. Il invite les parents à le contacter directement s'ils remarquent un problème afin qu'il puisse surveiller plus attentivement l'alimentation de leur enfant.

La facturation :

Une demande a été formulée pour qu'un seuil de tolérance soit appliqué à la facturation pour les parents récupérant leur enfant à 17h00. Alexis a déjà pris en compte cette demande et a déjà mis en place un seuil de tolérance de 15 minutes, portant ainsi l'heure limite de facturation à 17h25.

Questions libres des parents :

Un parent d'élève a demandé pourquoi le goûter du matin a été supprimé pour les élèves de maternelle. La Directrice a expliqué que cette collation n'est plus adaptée, car de nombreux enfants ne mangeaient plus à la cantine ni chez eux à midi. Cette suppression date de 2016, initiée à la demande des parents et après un vote au Conseil d'Ecole.

Interventions de la Présidente de l'APE :

L'association des Parents d'Elèves organise la Journée Jeux à la maternelle le 16 mai prochain. L'association a demandé à l'école de lui communiquer ses envies quant à l'organisation de cette journée afin d'organiser au mieux cette dernière.

La présidente en a profité pour nous indiquer que l'APE aura besoin de parents bénévoles pour encadrer les activités de cette journée pour les enfants.

La réunion s'est terminée à 18h30.

Nous remercions tous les participants pour leur présence et leurs échanges constructifs.